

# HAREN



“Onverpoosd maait de Dood in ons midden”

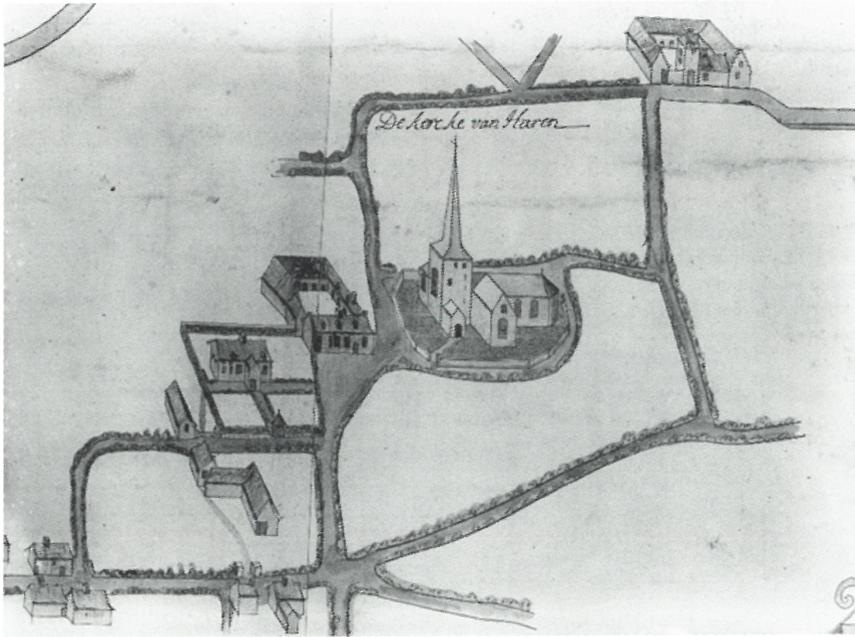
---

Photo: vue sur le deuxième rond-point.  
A droite, le monument de la famille  
Maes.

Texte: Premières paroles du discours  
funèbre tenu par le bourgmestre de  
Bruxelles A. Max, aux funérailles de  
l'ancien et dernier bourgmestre de  
Haren, A. Maes, le 22 septembre  
1928.

Situation: rue de la Paroisse, 1130 Haren (Bruxelles)  
 Superficie: environ 1 hectare.

L'ancien cimetière paroissial était situé autour de l'église Sainte-Elisabeth, dont le début de la construction remonte au XIII<sup>e</sup> siècle. Tout au long des siècles elle a été agrandie et modifiée, le dernier remaniement ayant eu lieu au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.



L'église Sainte-Elisabeth à Haren. Détail de l'Atlas de l'Hôpital St-Jean de Bruxelles. 1711

Le décret de Joseph II de 1784 ne changea rien à cette situation. Ce n'est qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'en raison de l'insuffisance de l'enclos autour de Sainte-Elisabeth et de sa situation au centre du village, que l'administration communale de Haren procéda à l'achat des premiers terrains en dehors de la zone habitée et ce, en vue d'y aménager un champ de repos communal. Au départ, il avait une superficie d'environ 45 ares. L'ouverture de ce champ de repos n'amenait pas pour autant la disparition du cimetière paroissial mais depuis 1900 aucune inhumation n'eut encore lieu dans celui-ci si ce n'est dans quelques concessions comme dans le caveau de la famille du marquis d'Assche. Aussi les monuments restèrent en place.

En 1922, un an après l'annexion de Haren<sup>1</sup> à Bruxelles, il apparaît d'une lettre du conservateur des champs de repos de Bruxelles, "que l'ancien cimetière de Haeren situé aux abords de l'église se trouve dans un état très malpropre et res-

semble plutôt à un chantier d'entrepreneur à cause des tas de moellons y déposés." (25.7.1922). Suite à ce rapport, on enjoignit les familles - comme précédemment pour Neder-over-Heembeek - de procéder au transfert des concessions au nouveau champ de repos ou à l'enlèvement des pierres sépulcrales. Le cimetière fut effectivement supprimé en 1925, fut transformé en jardin public comme il avait été prévu déjà pour les cimetières entourant les deux églises Saints Pierre et Paul et Saint-Nicolas de Neder-over-Heembeek.

Avis du 29 décembre 1923 de la ville de Bruxelles, annonçant la désaffectation de l'ancien cimetière de Haren. (Le même avis fut publié en Néerlandais).

## VILLE DE BRUXELLES

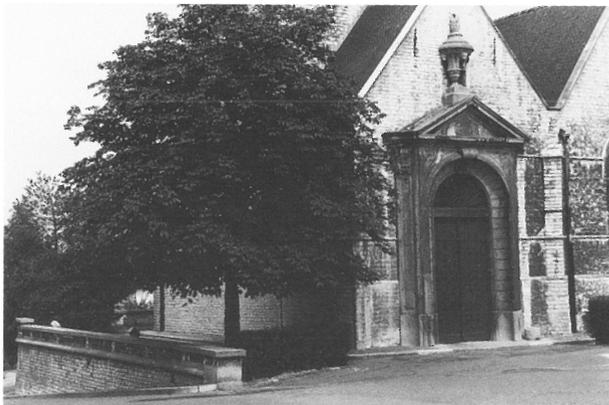
# AVIS

Le Collège des Bourgmestres et Echevins a l'honneur de porter à la connaissance des intéressés, qu'en séance du 15 décembre 1923, le Conseil communal a, sous réserve de l'approbation royale, décidé la désaffectation de l'ancien cimetière (S<sup>o</sup>A n<sup>o</sup> 86) de l'ancienne commune de Haren, pour être transformé en jardin public.

Les observations auxquelles cette affaire pourrait donner lieu doivent être présentées par écrit, dans les 15 jours, au Collège des Bourgmestres et Echevins de la Ville de Bruxelles, Hôtel de Ville.

Par le Collège:  
Le Secrétaire,  
*M. Van der Vliet*

Le Collège,  
*Coelstey*



Vues sur l'ancien cimetière paroissial transformé en jardin public.

Le champ de repos communal a été agrandi d'environ 42 ares, ce qui porta sa superficie à celle qu'il a aujourd'hui. Celui-ci a gardé un aspect jardin. Une allée principale, pavée et bordée de parterres de fleurs, conduit à un premier rond-point, sur lequel se dresse le monument aux soldats morts





Rond-point du Calvaire.

Dans le prolongement de cette allée se situe un deuxième rond-point, celui du Calvaire. Les anciens monuments sont groupés autour du Christ en croix. Ceux des nouvelles concessions à droite de l'entrée correspondent à la limitation de hauteur des stèles imposée à partir de 1971.

A l'intérieur de l'église Sainte-Elisabeth, on a conservé des dalles funéraires d'anciens curés de la paroisse et des monuments ou fragments de monuments de seigneurs qui possédaient un château ou un manoir sur le territoire de la commune. Comme dans d'autres églises, ces pierres tombales ont souvent été déplacées ou elles proviennent de sanctuaires de la région bruxelloise.



La pelouse de dispersion entourée de concessions récentes.



## LE MONUMENT ET LA PELOUSE D'HONNEUR DES SOLDATS TOMBES PENDANT LES DEUX GUERRES MONDIALES 1914-1918 ET 1940-1945

Elevé vers 1920, l'obélisque est surmonté d'une croix. Répartis sur les quatre faces, figurent des textes qui honorent la mémoire des soldats: 1914-1918. Haren aan zijn helden (suivent les noms des héros).

Vlaming en Waal reikten zich de hand  
en streden voor vorst en vaderland

Zij wilden wat was recht  
en wonnen wat zij wilden

Zij leden en streden  
voor volk en vrijheid

La face principale est ornée de la palme de la victoire. Les combattants sont enterrés dans la pelouse d'honneur 6.



## BOURGMESTRES



S. Pierres sépulcrales apposées au mur de clôture dans le fond à droite. Elles sont en provenance de l'ancien cimetière.

Epit. sur la pierre à droite: Rustplaats van den wel achtbaren heer J.B. VANDERELST. Weduwnaer van J. TENAERTS. Echtg. van A.C. VANLAETHEM. Burgemeester der Gemeente te Haren gedurende 32 achtereenvolgende jaren. Aldaer geboren den 18 Februari en er overleden den 14 November 1870. R.I.P.

S. pel. 6/chem. 7

N. 112

Epit. VAN HOLSBEECK Jean-Baptiste.  
Bourgmeester de Haren de 1901 à 1904. Né  
le 28 avril 1865. Décédé le 13 avril 1927

S. pel. 6/Rond-point central

N. 7

Epit. Sépulture de la famille du Docteur  
Arthur MAES Bourgmeester de Haren.  
Marie RENOIRDRE. Suzanne MAES.  
R.I.P.

MAES Louis-Marie-Arthur était né à Haren le 29 juillet 1874. Il avait obtenu en 1900 le diplôme de docteur en médecine à la K.U.L. D'emblée il opta dans sa profession, pour celle de Médecin de campagne, avec toutes ses implications morales et sociales. De 1902 à 1921, année où la commune fut annexée à Bruxelles, il assumait la double tâche de médecin-bourgmeester, veillant au bien-être physique et moral des habitants. Le docteur MAES est décédé le 18 septembre 1928. A ses funérailles, le bourgmeester de Bruxelles, Adolphe MAX, prononça un discours funèbre.

## LES NOBLES



Dans l'église Sainte-Elisabeth sont conservées les pierres tombales du chevalier Rombout van LOODT, décédé en 1565 et d'Isabelle van HEYST, décédée en 1538

Pierre sépulcrale en provenance de l'église.

Epit. D.O.M. Hic iacet nobilis scutarius Theodorus de FLODORP huic Altari centum florenos legavit et aniversarium perpetuum cum distributione panum fundavit. Obyt 30 Septembris 1681 - R.I.P.

Armorial, p. 79. Ill. pl. 404 n° 2018 (1731). Les FLODORP, devenus propriétaires du Château de Flodorp, en 1672, étaient également seigneurs de Glabbeek. Le château qui a été habité par d'autres familles, a brûlé en 1944.



S. pel. 1/av. Centrale  
N. 98

Sépulture de la Famille du Comte Ch. A. Vander NOOT marquis d'ASSCHE et de WEMMEL.

Cette famille demeurait au château Ter Elst à Haren. Le comte Antoine Vander NOOT, marquis d'ASSCHE et de WEMMEL, né le 14 avril 1859 et décédé à Arcachon, le 22 mai 1925, est le premier de la famille à être enterré dans le champ de repos com-

concession dans le cimetière autour de l'église Sainte-Elisabeth. La première inhumation y datait de 1808. D'après une description sommaire, une dalle en pierre et une croix en fer étaient érigées sur la concession entourée d'un grillage. Les corps seront transférés au nouveau champs de repos mais les signes de sépulture abandonnés. Les plans d'un monument sont soumis à l'administration communale le 24 novembre 1924 par Louis Cordemans (Monuments funéraires - Cimetière de Bruxelles - Evere). Le conservateur du cimetière propose un emplacement "à front de l'avenue principale" de façon à ce que le monument soit visible depuis l'entrée de l'avenue face à la rue. Exceptionnellement l'administration communale accepte que le monument n'ait qu'une hauteur minimum de 3 m. au lieu des 4 m. normalement requis pour un tel emplacement. Le 29 avril 1925 le nouveau caveau dans le champs de repos est terminé. Il rappelle le porche d'un sanctuaire et porte au centre le blason de la famille surmonté d'une croix. Sur l'architrave, la devise: RESPICE FINEM.

Armorial, p. 71 (12.1). Ill. pl. 438 nos 2185 et 2187.

## PERSONNES NOTABLES

S. pierre tombale contre le mur de clôture (voir photo J.B. Vanderelst, pierre au milieu)

Epit. Rustplaats van Henricus Vanderhelst. Schepen dezer gemeente. Geboren te Haren den 8 Februari 1824 en aldaer overleden den 13 October 1887. R.I.P.

Epit. Familie VERMEIREN-OLBRECHTS. Ph. VERMEIREN-OLBRECHTS. Geboren en overleden te Haren. 1832-1915. Gemeenteraadslid en Schepene der gemeente Haren gedurende 31 jaren. Voorzitter van het Weldadigheidsbureau gedurende 25 jaren. Vereerd met de herinneringsmedalie der Regering van Leopold II en de Medalie van 1ste Klas voor 25 jaren Bestuurslid der Gemeente Haren. Zijn echtgenote Anna Catharina OLBRECHTS 1830-1915

S. pel. D/Chem. 6

N. 71

Epit. Petrus NOBELS. Overleden te Mechelen den 27 Maart 1939 in den ouderdom van 89 jaren. Gemeenteraadslid en Schepene der Gemeente Haren gedurende 35 jaren. Vereerd met de Herinneringsmedalie der Regering van Leopold II. Zilveren Medalie Orde Leopold II. Medalie van Eerste Klas. Kruis van Eerste Klas.



S. Pierre sépulcrale en provenance de l'ancien cimetière.

Epit. Zalige gedachtenis van J.C. SCHUERMANS. Geboren te Weelde den 14 July 1835 en overleden te Haren den 29.9.1882. Onderwyzer en Sekretaris dezer Gemeente gedurende 17 Jaren. R.I.P.

S. pel.1/Chem. 5

Epit. Hier rust Frans PULMANS. Echtgenoot van Marie PEETERS. Gewezen hoofdonderwyzer en gemeente sekretaris van Haren. Geboren te Casterlé den 10 October 1858. Overleden te Haren den 18 Februari 1930 en zyne echtgenote Marie Theresa PEETERS. Geboren te Machelen 11.8.1866. Overleden te Evere 9.9.1945.

## ANCIEN CURE DE HAREN

S. pierre sépulcrale apposée au mur de clôture. Provenance de l'ancien cimetière (voir: photo J.B. Vanderelst, à gauche).

Epit. D.O.M. - Rustplaats van den Eerw. Heer Theod. BOYEN, Pastoor... 9ber (november) 1807). Sterft aldaer den 3 8ber (oktober) 1850 oud 81 jaren en 5 maenden - Behoud in uw hart de gedachtenis van uwen herder en dat hy aen uw geheugenis

Eccl. 7-v.6 :

Streef er niet naar, een ambt te bekleden

Zo ge de overmoed niet kunt breken

Anders gaat ge wellicht voor een machtige opzij,

En laadt ge een smet op uw eerlijkheid.

Genadige Jesus geef hem de eeuwige rust.

**BIBLIOGRAPHIE**

GOUBERT-de SCHOUWER J., St. Elisabeth-Haren. Vlaamse toeristische bibliotheek, december 1976.

WAUTERS Alph., Histoire des environs de Bruxelles, 1855, T. III, p. 74.